



les étudiants à aller à l'étranger et qui les aident à le faire revêtent également de l'importance.

Dans le domaine de la culture, le groupe a mis en garde le gouvernement contre la tentation de définir la culture canadienne, car cela pourrait se révéler trop restrictif. Néanmoins, le gouvernement canadien peut promouvoir des initiatives précises -- des programmes d'études canadiennes à l'étranger, un usage plus marqué d'Internet, le maintien du financement de programmes culturels qui consolideront notre position sur la scène internationale --, ce qui renforcera notre position à l'échelle internationale.

Enfin, le groupe a estimé qu'il était important d'examiner le rôle du secteur privé. Il a estimé que la formulation d'un code de conduite à l'usage des entreprises canadiennes, particulièrement de celles qui participent à des missions d'Équipe Canada, constituait une initiative digne d'être mise en oeuvre. Un code de conduite soulignerait les valeurs canadiennes, comme le respect des droits de la personne, et favoriserait la promotion d'un équilibre entre les objectifs de nature sociale et économique.

*« Quels sont les messages que le Canada devrait communiquer dans l'exercice de son rôle de consolidation de la paix et comme moyenne puissance afin de faire la promotion du désarmement et d'un ordre international »*

Il existe au Canada un intérêt et un appui persistants à l'égard du maintien de la paix, ce qui s'explique par la convergence des valeurs canadiennes et des objectifs du maintien de la paix. On voit dans ce dernier un élément important de l'identité canadienne. Le Canada a la capacité et l'occasion d'oeuvrer de concert avec des pays partageant des conceptions similaires afin de faire la promotion des thèmes des Nations Unies.

Le Canada se soucie très fortement des questions humanitaires et le meilleur moyen d'accomplir des progrès à cet égard est d'agir par

l'intermédiaire d'instances multilatérales comme l'ONU. Un rôle de médiateur continue de s'offrir au Canada, ce qu'ont démontré tout récemment les événements en Afrique centrale.

C'est en agissant, par exemple, en mettant en oeuvre des programmes d'aide au développement, qu'on peut le mieux faire connaître les valeurs et les priorités du Canada. Un certain scepticisme s'est manifesté quant à la capacité des gouvernements de tirer tout le parti possible de la technologie de pointe en matière de communications mais, là où c'est possible, on a affirmé que l'action constituait le meilleur instrument de communication et d'éducation.

En outre, même au moment où le Canada cherche à communiquer à l'étranger, il ne doit pas perdre de vue la nécessité d'instruire les Canadiens au sujet d'eux-mêmes et des autres. Le Canada doit s'efforcer de garantir que les politiques suivies dans un domaine ne sapent pas celles en vigueur dans un autre. Par exemple, on a exprimé des inquiétudes au sujet de la participation de Canadiens au commerce des armes, en faisant valoir que cette activité minait l'engagement et l'image de marque de notre pays en sa qualité de gardien de la paix.

*« Comment le Canada doit-il communiquer : quel est le rôle des multimédias, de la radiodiffusion, des médias et du transfert de technologie »*

La promotion des valeurs et de la culture canadiennes à l'étranger nécessite un vigoureux leadership de la part du gouvernement fédéral. La tâche du gouvernement consiste à définir un message cohérent et homogène qui traduise les valeurs canadiennes. Pour ce qui est de la promotion des valeurs canadiennes, il est impératif que notre pays donne l'exemple.

Il importe que le Canada participe à des dialogues et que nous nous montrions sensibles à l'auditoire, indépendamment de l'instrument de communication. Le télé-enseignement offre un moyen de faire progresser ce dialogue. Il est